



Refus de me laisser voir ma fille et ne s'occupe pas de ses soin

Par **besnard**, le **05/05/2009** à **17:35**

Bonjour,

Voilà j'ai assigné en justice la mère de ma fille afin qu'une décision de justice soit rendu pour la garde de celle ci.

La petite vivait chez moi et sa mère venait la voir quand elle voulait, il y a deux semaine elle a demandé a la voir au parc et elle est parti avec, je ne sais pas ou elle se trouve et sa mère ne veut pas me laisser la voir.

Ma fille a un handicap, une hémiparésie coté droit, elle voit un kiné toute les semaine et doit porter une atèle de nuit, seulement depuis que sa mère l'a prit, elle ne s'occupe pas des soins de la petite.

Connaissez vous un texte de loi qui me permette de porter plainte pour le fait qu'elle ne me laisse pas voir ma fille ou pour le fait qu'elle ne s'occupe pas des soins de son enfant handicapé (il y a eu des prescription pour séance de kiné = atèle de nuit)

Merci de bien vouloir m'aider.

Cordialement